

CHEZ QUI ?

- ✓ Un installateur qualifié APSAD (Assemblée Plénière des Sociétés d'Assurances Dommages).
 - Évaluation de vos besoins.
 - Mise en place des extincteurs.
 - Formation à la manipulation.
- ✓ Vépéciste, (Metro, Viking, etc.).
- ✓ Internet (www.incendiscount.com, etc.)
 - Installation par vous-même.



**Attention l'extincteur
doit être certifié
NF ou EN.**

OÙ LE PLACER ?

- ✓ Visible et facilement accessible (à la sortie du local, sur le chemin de repli).
- ✓ 1,20m de hauteur (accroché au mur).
- ✓ Mise en place de la signalétique (souvent offerte par l'installateur).

QUE FAIRE ENSUITE ?

- ✓ Maintenance annuelle chez un spécialiste agréé ASPA.
 - Extincteur à eau pulvérisée : la cartouche doit être changée tous les 5 ans.
 - Extincteur à CO2 : contrôle aux Mines tous les 10 ans.

**Prévenir l'incendie est certes une obligation réglementaire,
mais c'est surtout un acte de protection de votre patrimoine.**

**L'investissement nécessaire est sans commune mesure avec
les conséquences financières d'un éventuel sinistre.**

Classes de feux

Conseils

*Agents
extincteurs*



Service Interprofessionnel de Santé au Travail
Ouest Normandie
www.santetravail-on.fr



Parmi tous les extincteurs disponibles sur le marché, il est parfois difficile pour un non-spécialiste de choisir l'équipement qui convient le mieux à son environnement.

Rien ne remplace l'avis d'un professionnel, mais nous pouvons vous donner quelques informations afin de comprendre pourquoi un type d'extincteur est mieux approprié qu'un autre.

LES CLASSES DE FEUX

Les feux sont répertoriés **dans 4 classes**.

CLASSE A

Feux de matériaux solides dont la combustion forme des braises



Bois, Papier, Tissu, Carton, PVC, etc.

CLASSE B

Feux de liquide ou solides liquéfiables



Essence, Pétrole, Huiles, Solvants, Peintures, etc.

CLASSE C

Feux de gaz



Méthane, Butane, Propane, Gaz de ville, etc.

CLASSE D

Feux de métaux



Aluminium, Sodium, Potassium, Métaux alcalins, etc.

Prévention de base : **METTRE DE L'ORDRE**

Stocker les produits chimiques inflammables en suivant les consignes des Fiches de Données de Sécurité (FDS).

LES EXTINCTEURS

Agents extincteurs adaptés

(Seuls les extincteurs les plus courants sont représentés).

A



Extincteur à eau avec ou sans additif avec la **POIGNÉE BLEUE**

Poudre AB

Poudre ABC



B



Extincteur à poudre avec la **POIGNÉE JAUNE**

Les extincteurs CO2 sont plus allongés



C



Extincteur à poudre BC / ABC



D



Extinction avec des poudres ou des produits particuliers (ciment sec, sable,...) adaptés au type de métal en feu. Son extinction est réservée à des spécialistes.

L'eau est à proscrire, son utilisation sur un feu d'aluminium provoque une explosion.

Feux électriques



Débrancher l'appareil ou couper le courant

Extincteur CO2, « le grand maigre ».

NOS CONSEILS

Contactez votre équipe santé travail

Extincteur à eau pulvérisée «le petit gros» le plus polyvalent (bureaux, commerces, etc.)



JAMAIS d'eau sur un feu d'huile ou de liquide.

ÉTOUFFER LES FLAMMES (toile mouillée, couverture anti-feu).



Toujours couper l'arrivée du gaz AVANT d'éteindre les flammes (risque d'explosion).



FEU DE FRITEUSE

Arrêter la hotte, couvrir avec le capot ou la couverture anti-feu.